

BRISER CES MURS DE SILENCE pour l'égalité femmes/hommes

Cela n'a pas fait grand écho... et pourtant, nous étions plusieurs milliers à défiler dimanche 25 novembre à l'occasion de la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*.

La remise en cause de la loi sur le harcèlement sexuel, le verdict de Créteil concernant les viols collectifs de Fontenay, l'indifférence des médias après la manifestation marquent un déni et un mépris des violences subies chaque jour. Il s'agit pourtant d'un réel problème de société, l'expression d'un besoin de domination de l'un sur l'autre, la reproduction d'un système hiérarchique entre toutes et tous.

Lorsqu'une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari, l'État doit légiférer. La loi contre les violences faites aux femmes promulguée par le gouvernement de Sarkozy en 2010 n'était pas à la hauteur des enjeux. Avec un volet uniquement répressif, sans accompagnement de moyens humains et financiers, elle est insuffisante. L'état doit reprendre la loi-cadre élaborée par le *Collectif national droits des femmes* pour enfin proposer des mesures concrètes d'éducation, de sensibilisation, de prévention, qui organisent la protection et l'accompagnement des victimes et qui sanctionnent les auteurs. Et dans la prochaine période, nous devons rester attentifs pour que la loi-cadre annoncée par François Hollande pour juin 2013 prenne en compte les propositions des communistes, avec l'aide de nos parlementaires Front de gauche.

C'est toutes et tous ensemble que nous pourrions gagner de nouveaux droits pour protéger les femmes victimes de violences au travail, au sein de leur foyer, dans leur entourage. C'est un combat commun qui doit nous faire avancer vers le chemin de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'émancipation. Et nous savons que ce chemin à parcourir est encore parsemé d'embûches. C'est pourquoi il est temps de le gravir ensemble, car il est un levier d'émancipation et d'épanouissement pour l'Humanité.

Au sein même de notre organisation, nous devons faire de la lutte féministe une lutte commune car chaque droit conquis pour les femmes est un pas pour sortir du système de dominations dans lequel la société nous enferme. C'est pour cela que notre organisation doit être exemplaire en matière de parité et de mise en responsabilité des femmes. Trop de fois encore, on ne s'interroge pas sur les causes de l'absence des femmes dans nos instances de directions : il ne s'agit pas d'un manque de temps, ou d'un manque de compétences, mais de la capacité de notre organisation, comme de la société, à promulguer l'égalité, à partager les contraintes des uns et des autres, à décider ensemble.

Aussi la question de la parité au sein de notre parti ne doit pas être subie par les camarades mais elle doit « se domestiquer » collectivement pour qu'elle soit un atout.

Brisons ces murs de silence pour l'égalité femmes/hommes.

Ophélie Letellier-Desnouvries

responsable de la commission *Droits des femmes/féminisme* du Val-de-Marne



Féminisme

Commu

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

NOVEMBRE 2012

Activité de la commission nationale

PV. De la réunion de notre commission
36ème congrès : courrier de L. Cohen
aux responsables de la commission des
candidatures et à celle des statuts

PV de la réunion
du réseau féministe *El-Fem* du PGE

La charte sur l'égalité
votée au Conseil régional IDF
Michèle Demessinne, Elisabeth Ackermann :
soutien aux *Licenci'elles*

Viol : tribune de L. Cohen
publiée dans *l'Humanité* du 23.11.2012

Communiqués :
Procès des viols collectifs
de Fontenay sous Bois
Comité interministeriel aux droits des
femmes : tout ça pour ça !!! FDG

Pages 2-10

Activité unitaire

Manifestation du 25 novembre contre
les violences faites aux femmes Page 11

Initiative féministe

Le calendrier perpétuel :
Empreintes d'elles Page 12

Agenda

Page 13



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION

l'égalité en débat dans tous les sens

introduction de Laurence Cohen

Elle a rappelé le climat de régression idéologique concernant l'égalité femme/homme. De ce point de vue, elle a souligné que les arguments émis contre le mariage pour tous sont des plus inquiétants et cachent une conception du rôle des femmes cantonnées à la procréation.

Au-delà de nos frontières, il y a l'Irlande et la mort d'une jeune femme suite au refus de l'avortement et, aux États-Unis, le vote des Américaines en faveur de Barak Obama, contre M. Romney et son programme sexiste et rétrograde.

En France, les luttes féministes se poursuivent pour exiger du ministère des Droits des femmes des mesures faisant avancer leurs droits. Bien que d'intéressantes mesures aient été prises : loi contre le harcèlement sexuel, travail transversal avec tous les ministères d'où la proposition de Marissol Touraine du remboursement à 100% de l'IVG, le plus dur reste à faire, ainsi pour l'égalité professionnelle ou encore pour les violences faites aux femmes.

Laurence propose de travailler à notre propre intervention politique. Nous avons besoin de mener des campagnes contre l'austérité qui vise les femmes en priorité.

Le réseau *El Fem*, qui s'est réuni à Budapest avec la participation de Colette Môm pour notre commission, se pose cette même question : trouver les moyens d'intervenir auprès des Européennes et de construire des majorités contre l'austérité.

Avoir une intervention propre tout en amplifiant notre implication dans les campagnes et actions féministes unitaires (manifestation du 25 novembre contre les violences, actions pour le maintien des maternités et des hôpitaux, abrogation de la loi HPST ou encore les *6 heures pour l'égalité professionnelle*), telle est la question à approfondir. D'autant que nous avons également un travail collégial avec les responsables *Droits des femmes* du Front de gauche : une lettre-info vous sera transmise tous les deux mois.

À quelques mois de la tenue de notre congrès, nous avons également écrit une contribution féministe qui n'est pas un texte alternatif. Il a pour objet d'enrichir la base commune et de ne pas se satisfaire de la féminisation du texte. Comme vous avez pu le constater dans *l'Humanité*, ce texte est soutenu par Pierre Laurent qui, à l'occasion de la conférence de presse, a rappelé la volonté d'organiser un congrès de transformation de notre organisation et donc enrichi de l'apport du féminisme. Suite à sa publication dans le précédent bulletin, des rencontres publiques sont programmées sur cette question dans plusieurs fédérations.

À noter que notre contribution féministe sera publiée intégralement dans le document de 72 pages adressé à tous les communistes. Ce n'était pas gagné d'avance.

Élisabeth Ackermann

notre discussion

Notre réunion a démarré sur un échange concernant la participation de notre commission au réseau *El Fem* du PGE.

Colette Môm a souligné que les réunions d'*El Fem* sont très intéressantes, les camarades qui s'en occupent sont dévouées mais devant l'ampleur de la tâche, il est temps qu'une camarade de l'exécutif du parti de la Gauche européenne soit en charge d'animer ce réseau. C'est important d'y être, même si ce n'est pas simple, beaucoup de différences dans les pays européens, de la grande misère des femmes en Europe, des problèmes de traduction, et un échange sur l'organisation de ce réseau *El Fem* (compte rendu ci-après).

Puis nous avons échangé sur la situation nationale. Austérité, inégalités salariales pèsent en priorité sur les femmes. Le collectif *Femmes* de la fédération du Val-de-Marne met à disposition une expo inaugurée à la Fête de l'Huma sur le thème: *Femmes et précarité*.

Dans la situation de crise que nous vivons, chacune ressent une véritable régression concernant les droits des femmes avec une mobilisation des féministes qui ne se dément pas. Elles notent toutes que de petites avancées ont été obtenues depuis le changement de gouvernement, notamment à l'occasion de la conférence sociale de juillet dernier. Ont été cités, l'obligation faite aux entreprises de mettre en œuvre l'égalité profes-





RÉUNION DE LA COMMISSION

sionnelle sous peine d'amende, le remboursement de l'IVG et, plus récemment, l'option d'aller vers une loi globale concernant les violences. Mais elles constatent, dans le même temps, que malheureusement nous n'en sommes qu'aux effets d'annonces. Toutes pensent que face aux enjeux politiques, il faut que le gouvernement s'active vraiment à gauche.

Plusieurs ont dénoncé les arguments proférés ce week-end par les manifestants contre le mariage pour tous. Cela révèle une fois de plus la misogynie et les idées rétrogrades véhiculées dans ce pays. Ces manifestations, auxquelles participaient des militants de droite et d'extrême-droite, restent dans le carcan d'une politique familialiste. Pour eux, le mariage doit être l'union d'un homme et d'une femme avec le seul but de procréer. Plusieurs d'entre nous souhaitent que nous ayons une réflexion plus approfondie sur ce que veut dire le mariage pour tous, sur la famille, le rôle de la mère et du père, le droit à la parentalité ? Ne doit-on pas parler « des familles » devant un schéma traditionnel dépassé depuis longtemps, (familles mono parentales, couples homosexuels et lesbiens) ?

Les femmes ne baissent pas les bras et c'est une bonne chose. Les manifestations du 25 novembre contre les violences témoignent une fois encore de l'engagement des femmes contre les violences et de leur – notre – volonté commune de s'opposer à tout ce qui nourrit les dominations masculines et les idées rétrogrades. Exigences d'un observatoire national et d'une loi cadre.

Sera également abordée la question du remboursement de l'IVG en Seine-Saint-Denis, où le planning familial dénonce les délais de 3 à 5 semaines d'attente pour un RDV, ce qui rend caduque son remboursement à 100%. Quant aux violences, et malgré l'*Observatoire* et la volonté de plusieurs maires du département, il manque des logements pour protéger les femmes.

Pour faire bouger les mentalités, il faut déconstruire les stéréotypes sexistes. Or, avec l'approche de Noël, retour en force de jouets con-

fortant les rôles attribués aux femmes et aux hommes.

Toutes apprécient la contribution féministe comme une aide pour argumenter dans les fédérations et particulièrement le fait qu'elle soit envoyée à chaque camarade avec la base commune. Cette contribution doit jouer un rôle important dans nos objectifs de transformation. Dans le 92, il y a eu débat autour de cette contribution et plusieurs réunions sont ou se programment dans les fédérations. En Seine-et-Marne un collectif *Droits des femmes* se met en place.

La parité au centre de la préparation du 36ème congrès. C'est une vraie bataille pour laquelle il ne faut rien lâcher. Elle est vécue comme un poids, une obligation. Dans le cadre de la préparation du congrès, plusieurs interpellent à propos du contenu des textes sur les statuts et les candidatures proposant qu'en plus des membres élu-e-s à la direction nationale soient systématiquement invités les secrétaires fédéraux, ce qui rend caduc le respect de la parité puisque la grande majorité des secrétaires fédéraux sont des hommes. Il nous faut donc, être attentives dans chacun de nos départements. Laurence suggère que les fédérations présentant des candidat-e-s au CN soient dans l'obligation de proposer au minimum deux candidats, un homme une femme et des listes « chabada ». Une camarade demande que dès la première réunion du Conseil national la question du féminisme/communisme soit à l'ordre du jour, Laurence souligne qu'il faut effectivement qu'elle soit programmée dans les premières réunions et qu'elle ouvre la session avec Pierre Laurent comme rapporteur.

Note réunion a été intergénérationnelle, très riche et dynamique, permettant de repartir dans les fédérations avec une analyse plus complète et des propositions de réflexion et de luttes.

Annick Herbin

commission *Droits des femmes* des Hauts-de-Seine



36ème CONGRÈS candidatures et statuts

Le conseil national du 21 novembre a été révélateur des blocages qui continuent à peser pour mettre en application la parité dans nos propres rangs.

Voici le courrier qu'à l'issue de cette réunion Laurence Cohen a fait parvenir à Jacques Chabalier et Isabelle de Almeida, respectivement responsables de la commission des candidatures et de celle des statuts.

« Que ce soit lors de l'examen des statuts ou celui des candidatures, la question de la parité est revenue très fortement et pas dans les meilleures conditions.

Il me semble indispensable de mener le débat, le travail d'analyse sans chercher à instrumentaliser cette question.

La parité est un outil permettant d'atteindre l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux, aux fonctions électives et plus largement à l'exercice de responsabilités politiques, syndicales...

Le combat pour imposer une loi sur la parité a été long et difficile, ce qui n'a rien d'étonnant car on touche aux pouvoirs.

Les résistances de la société sont multiples, les mentalités difficiles à faire bouger, les discriminations sexistes souvent minorées, et les inégalités femmes/hommes perdurent malgré des mobilisations importantes.

Le patriarcat sévit dans tous les domaines de la société, on assiste à un certain recul idéologique, y compris dans les organisations politiques, et le Parti communiste ne fait, hélas, pas exception. C'est d'autant plus préoccupant que notre parti a su être audacieux, innovant, en présentant notamment des femmes alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote et n'étaient pas éligibles !

En 2012, devoir continuer ce combat jusque dans nos rangs est épuisant et parfois décourageant. Le Conseil national du 21 novembre dernier a été l'illustration d'un débat mal engagé sur l'égalité politique, entraînant des dérapages très préjudiciables.

En tant que responsable nationale de la commission Droits des femmes/féminisme, j'ai été interpellée par de nombreuses camarades, révoltées par les propos tenus. Colère que je partage.

Comment sortir de cette situation de blocage?

Tout d'abord, il nous faut respecter nos principes et garder le cap d'une parité scrupuleuse.

Comment y parvenir ?

1. Le congrès est en février et nous avons le temps de mener le débat dans les fédérations. Les cadres masculins comme féminins sont nombreux, ils et elles se trouvent en responsabilités dans nos instances locales et/ou départementales, exercent des mandats électifs ou des responsabilités associatives, syndicales... C'est ce travail de recherche, en étroite collaboration avec les secrétaires fédéraux, les secteurs de travail thématiques, qu'il faut mener.

2. Il faut revoir nos règles pour parvenir à l'élaboration des candidatures pour le Conseil national. Voici deux propositions validées par la commission nationale que j'anime :

« Les fédérations qui veulent présenter des candidatures au Conseil national doivent le faire sous forme de listes paritaires, comportant au moins deux noms, en alternance femme/homme ».

En effet, toutes les fédérations ne prétendent pas présenter des candidatures, et celles qui le souhaitent doivent en présenter 2 au minimum à parité.

Cette nouvelle règle de vie pourrait se retrouver dans le sous chapitre : « Candidature et élection aux instances du parti » de nos nouveaux statuts.

Il faudrait porter la même exigence concernant « l'élection des délégués. »

Ainsi, nous proposons l'ajout suivant en rouge :

« Les congrès locaux, puis les congrès départementaux élisent leurs délégué-e-s au niveau supérieur sur une liste paritaire en alternance femme/homme, selon une base fixée respectivement par le Conseil départemental et le Conseil national sortants ».

Cela permettrait notamment que l'assemblée nationale des sections comporte autant de femmes que d'hommes, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.





activité de la commission nationale

36ème CONGRÈS : CANDIDATURES ET STATUTS

Enfin, évitons les raccourcis, les caricatures et ne nous cachons pas derrière la parité pour faire passer d'autres règles de vie. Je pense à l'invitation permanente au CN de tous les secrétaires fédéraux.

Plusieurs remarques qui me sont personnelles, en ce sens qu'elles n'émanent pas de la commission, mais qui ont été au cœur du débat de notre dernier CN :

- les secrétaires départementaux ont besoin de réunions régulières spécifiques qui permettent d'aborder les problématiques liées à leurs responsabilités et qui sont différentes de celles d'un membre du CN ;
- être secrétaire départemental-e n'implique pas d'être dirigeante ou dirigeant national. De plus, on donne l'impression d'abandonner le suivi des fédérations ;
- très négatif de créer deux collèges aux pouvoirs différents, celles et ceux avec droit de vote, et celles et ceux sans ce droit ;
- on valide le fait que le CN soit un parlement ;
- on ne remédie aucunement aux défauts maintes fois dénoncés, à savoir des interventions qui se succèdent sans jamais se répondre.

Autre chose que d'inviter, à certains moments politiques, les secrétaires départementaux. Je pense notamment aux séquences électorales.

Le CN doit être un lieu d'élaboration collective, ce qui est loin d'être le cas. C'est là-dessus qu'il faut plancher.

Abordons frontalement les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, à savoir des instances qui aspirent beaucoup d'énergie pour un rendu médiocre. C'est vrai pour le Conseil départemental comme pour le Conseil national.

On ne réussit pas à inventer d'autres pratiques, d'autres modes de fonctionnement. Du coup, on enchaîne les réunions (de la section au CN en passant par le CD) qui sont la redite les unes des autres, avec quelques variantes à la marge.

Il me semble que l'élaboration de nos nouveaux statuts arrive avant cette réflexion collective indispensable, cette confrontation constructive, c'est dommageable.»



activité de la commission nationale

EL FEM

compte rendu de la réunion du 2 au 4 novembre 2012 à Budapest

Ce 2 novembre, nous étions plus de 20 femmes féministes, venues de différents pays européens, représentant 12 partis membres du PGE : Italie, Allemagne, Grèce, Autriche, Espagne, Danemark, France, Hongrie, Finlande. Mais également des représentantes d'*Initiative féministe européenne* de Pologne, Italie, France, ainsi que Maïté Mola, vice-présidente du PGE. Dans son allocution de bienvenue, Maïté nous a informées du contenu de la réunion du PGE à Paris en octobre et nous a proposé de tenir compte dans nos travaux des thèmes abordés comme : *Penser une refondation de l'Europe, plus de démocratie en Europe, comment la richesse doit être la solution à la pauvreté en lien avec la Banque européenne, la dette, la paix*. Des thèmes qui doivent être travaillés d'ici le congrès du PGE en mai 2013 et construire l'organisation unitaire dont nous avons besoin. Maïté nous a proposé d'élaborer des propositions féministes en lien avec les projets du PGE.

Les échanges ont alors eu du mal à s'articuler, certaines souhaitaient aborder la question de l'organisation du réseau *El Fem* pendant que d'autres penchaient plus pour un débat sur la situation des femmes européennes et les actions à mener. La majorité des présentes a souhaité alors commencer l'échange sur la question de l'organisation de *El Fem*.

Christiane Reymann, une des fondatrices de *El Fem*, rappelle l'historique de ce réseau et met en avant les différentes publications et actions qui se sont passées depuis 8 ans (violences, brochures, manifeste, interventions congrès, participations aux Universités d'été du PGE, etc.). Elle propose aux participantes de travailler à partir du *Manifeste* de 2005 comme référence afin de définir ensemble le féminisme que nous voulons et l'autonomie à laquelle nous aspirons.

Le débat tournera alors sur : *Quel féminisme défendons-nous ? Faut-il un réseau autonome ou une assemblée des femmes du PGE ? Comment élargir les coopérations avec les féministes hors des partis ?*

Des remarques se dégagent à propos du *Manifeste* comme n'étant pas la base à reconduire, il manque des aspects très importants en raison de la situation qui a changé en Europe (les manques du manifeste sont repris par plusieurs intervenantes). Est également soulevée la question de la parité dans la direction, le féminisme n'apparaît pas suffisamment dans les analyses du PGE. Il faut donc clarifier nos positions pour les rendre plus fortes. Exiger une représentante d'*El Fem* à la direction afin d'avoir plus d'influence féministe et enfin d'enrichir la démocratie au sein d'*El Fem*. Ouverture aux féministes individuelles ou associatives dans l'organisation ? Ou plutôt

ouverture dans l'élaboration, l'action et les échanges d'idées ? Les points de vue méritent d'être approfondis à l'occasion d'une prochaine réunion.

J'ai [Colette] proposé de commencer par le projet politique et notamment l'emploi des femmes et l'égalité des salaires en lien avec les luttes engagées par le PGE. Un sujet commun à tous nos pays et assez consensuel quant aux solutions que nous proposons. Ce qui fera l'objet du deuxième point de l'ordre du jour : *Comment être utile aux femmes ?*

Les questions de la faim, du revenu, du refus de l'austérité qui se traduit partout en Europe par des situations dramatiques, touchant plus particulièrement les femmes. Proposition est faite de lancer une campagne *NO FAIM* avec des actions concrètes. Interdire la spéculation, cibler nos luttes contre les multinationales de l'agroalimentaire et de la chimie et d'avancer vers la redistribution des terres agricoles.

Cette première journée de travail, de réflexion a le mérite de pointer l'urgence de transformer nos pratiques et la nécessité d'une offensive féministe pour changer la société.

Il est décidé de retravailler les sujets abordés lors d'une réunion à Paris début janvier. Afin d'être efficaces, cette réunion devra être préparée en amont et chaque représentante féministe de parti devra recevoir les informations ainsi que les réflexions avant la réunion.

Maïté Mola propose qu'un groupe de préparation soit nommé afin d'organiser l'ordre du jour ainsi que son organisation concrète : deux Françaises (Delphine pour le PG et Colette pour le PCF), une Espagnole (Christina) et une Hongroise (Judith).

Proposition de réalisation d'une plaquette : *FEMMES CONTRE L'AUSTERITE* : un texte assez court est demandé à chacune des représentées d'*El fem* de chaque parti afin de pouvoir le présenter au PGE et le faire valider (ces textes peuvent traiter de tous les sujets qui concernent la situation des femmes et l'austérité en Europe).

Des sujets et des souhaits pour cette future réunion en janvier à Paris apparaissent : discriminations à l'embauche, expulsions, violences sexistes, violences policières, absence de protection sociale, préparation du 8 mars 2013, modifications du manifeste, élection du prochain groupe de coordination...

Une représentante espagnole revient sur l'importance de demander qu'une femme d'*El Fem* soit présente dans l'exécutif.

Colette Mò

commission *Droits des femmes/féminisme* des Alpes Maritimes et membre du Conseil national



note de **Caroline Bardot**, conseillère régionale, groupe **Front de gauche**,
Parti communiste français, Gauche unitaire et Alternative citoyenne,
pour présenter la niche du groupe lors de la séance des 22 et 23 novembre 2012

Le rapport a pour ambition de rendre plus lisibles, plus transversales, mieux intégrées et mieux coordonnées les actions déjà menées par la collectivité régionale.

Les propositions faites ont également vocation à enrichir le plan égalité femmes/hommes présenté lors du Conseil régional de février 2013. Elles constituent des ressources sur lesquelles le groupe pourra s'appuyer d'ici la fin de la mandature pour enrichir et renforcer ses interventions en matière d'égalité femmes/hommes.

Les propositions faites se déploient dans quatre directions : l'action pour l'égalité professionnelle, la promotion d'une culture de l'égalité, la lutte contre les violences faites aux femmes et le rôle d'exemple que peut tenir notre collectivité.

1. Lutter pour l'égalité professionnelle

Ce rapport propose de poursuivre le travail entrepris pour déconstruire les stéréotypes qui contribuent à la perpétuation des inégalités en privilégiant deux dimensions : d'une part, la sensibilisation à la ségrégation horizontale la plus mal connue, d'autre part, l'élargissement des publics bénéficiaires des actions de sensibilisation.

Quatre types d'interventions sont envisagés :

- mener une campagne régionale de sensibilisation sur les représentations sexistes des métiers
- prévoir un dispositif d'accompagnement pour les élèves et apprenti-e-s qui suivent un cursus dans lequel ils sont, du point de vue de leur genre, largement minoritaires
- mener des actions de sensibilisation en faveur de l'égalité professionnelle
- mieux articuler la lutte contre les violences faites aux femmes et l'action pour l'égalité professionnelle.

2. Développer une culture de l'égalité et de la liberté

Au-delà des actions de la Région elle-même en matière d'égalité professionnelle, il s'agit de faire de chacune et chacun des acteurs de l'égalité et de promouvoir la mixité.

Le rapport propose de développer les actions visant à la promotion d'une culture de l'égalité selon quatre axes :

- l'éducation à l'égalité (extension de « Jeunes pour l'égalité », intégration d'enseignements sur l'égalité des droits et une sensibilisation à la question de la construction du genre dès la petite enfance à la formation des métiers du secteur sanitaire et social)

- renforcer la promotion de l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes dans la politique internationale de la Région
- renforcer les actions de la Région en faveur d'une culture de l'égalité dans les activités physiques et sportives en s'appuyant sur quatre piliers : le soutien au développement des pratiques féminines, notamment dans les disciplines considérées comme « masculines », le développement des pratiques sportives mixtes, la promotion d'une représentation à égalité dans les instances sportives et la visibilité du sport féminin dans la communication régionale
- renforcer l'action de la Région et du STIF pour refuser les campagnes sexistes dans les transports en commun.

3. Installer l'Observatoire régional contre les violences faites aux femmes

Le rapport définit les missions suivantes pour l'Observatoire :

- collecter et produire des données relatives aux violences faites aux femmes
- mener des actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics
- développer les actions de protection et d'accompagnement des victimes en partenariat avec les structures existantes.

4. Une Région exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes

La Région peut jouer un rôle décisif dans la lutte pour l'égalité femmes/hommes en mettant au cœur de ses interventions l'objectif d'égalité femmes/hommes et en prenant davantage cette question en compte en tant qu'employeuse.

Le rapport propose de :

- sensibiliser et former les agents pour en faire des acteurs clés de l'égalité
- développer la production de données sexuées concernant son personnel et dans le cadre de l'évaluation de l'action régionale
- systématiser l'écriture épécène par la collectivité régionale pour l'ensemble de ses rapports et communications, aussi bien internes qu'externes ;
- mettre en place un dispositif de conditionnement du versement de l'ensemble des aides régionales au respect par les entreprises de la législation en matière d'égalité femmes/hommes
- sélectionner dans le cadre des marchés publics régionaux des entreprises respectueuses de l'égalité femmes/hommes.



LICENCI'ELLES

toujours mobilisées contre les licenciements abusifs

Jeudi 29 novembre, au conseil des prud'hommes de Roubaix, les *Licenci'elles* étaient très mobilisées pour refuser leurs licenciements. 68 ex-salariées des boutiques des 3 Suisses, fermés en janvier 2012, contestent leurs licenciements. Leur avocat, Me Flodor, a demandé une décision annulant ces licenciements, d'autant que le groupe 3 Suisses international est bénéficiaire de plusieurs millions d'euros ! De son côté, l'avocat des 3 Suisses affirme le bien fondé des licenciements. La décision sera rendue le 28 mars 2013.

Michèle Demessine, sénatrice du Nord, et moi-même étions présentes pour apporter toute notre solidarité à leur lutte exemplaire et leur

proposer d'être associées aux groupes Front de gauche de l'Assemblée nationale et du Sénat qui s'appêtent à retravailler la loi contre les licenciements boursiers afin de déposer de nouveau un projet de loi.

Cette proposition a été bien accueillie car de leurs côtés, cela fait plusieurs mois qu'elles y travaillent. Elles ont apprécié cette proposition qui, disent-elles, leur permet de ne pas rester isolées dans leur lutte, leur redonnant espoir et courage pour leurs futures mobilisations.

Élisabeth Ackermann

VIOL

tribune de Laurence Cohen publiée dans *l'Humanité* du 23 novembre 2012

Bien que les mobilisations des féministes aient permis d'obtenir des avancées, notamment en termes de lois, les violences à l'encontre des femmes restent à un niveau très élevé avec un nombre de viols préoccupant.

Le viol est une arme de soumission, la manifestation extrême de la domination masculine, perpétré majoritairement à l'encontre des femmes et des petites filles.

C'est en 1980 que le viol, considéré comme un crime, trouve une définition juridique dans le code pénal. Et il a fallu légiférer de nouveau, en 2006, pour que le viol conjugal soit considéré dans la loi.

Les femmes violées se sentent coupables, alors qu'elles sont victimes. La société les culpabilise. Rappelons-nous tout ce déferlement de propos machistes autour de l'affaire DSK. Il a été question de simple « trousseage de domestique », certains intellectuels et hommes politiques rivalisant de petites phrases goguenardes pour banaliser le viol. Dernièrement encore, le verdict du procès des viols collectifs de Fontenay/Bois a laissé un goût plus qu'amer aux victimes et aux féministes.

Avec l'ensemble des féministes et de leurs mouvements, je considère que le traitement juridique et sociétal du viol n'est pas à la hauteur et doit être revu. Comment expliquer autrement qu'aujourd'hui seule 1 femme sur 8 porte plainte ?

Il est vraiment urgent de briser le mur du silence et celui de la honte. Le manifeste des 313 qui vient d'être lancé par Clémentine Autain peut y participer.

Les violences ne sont pas à considérer comme des cas isolés mais comme l'expression d'un système de domination sexiste. Pour les éradiquer, il faut mener une politique globale et apporter des réponses politiques fortes avec une détermination sans faille. Tant que la société ignorera ou minorera les causes profondes de ces violences, elles perdureront.

Il est donc impératif que la justice et l'ensemble de la société puissent prendre en compte le traumatisme subi lors d'un viol. Il s'agit notamment de simplifier ce parcours de combattante, faciliter la verbalisation de la violence subie. Il faut que les dépôts de plaintes des victimes soient simplifiés, aidés, accompagnés car les femmes sont souvent freinées par la peur d'être

stigmatisées, de perdre la garde de leurs enfants, de risquer de se retrouver sans logement ou d'être expulsées lorsqu'elles sont en situation irrégulière.

C'est à ce titre qu'une loi cadre s'impose, loi que nous pouvons faire voter, aujourd'hui, avec le nouveau gouvernement.

D'autant qu'un travail très important a été effectué par le *Collectif national droits des femmes*, en lien avec des parlementaires, notamment Marie-George Buffet et Martine Billard. C'est ce travail qui a conduit à l'adoption d'une loi en 2010, malheureusement très édulcorée par la majorité de droite et exclusivement basée sur le volet répressif sans aucun moyen pour sa mise en œuvre.

Il s'agit tout au contraire de faire voter une loi accompagnée de moyens humains et financiers. Une loi qui privilégie l'éducation, la sensibilisation, la prévention, qui organise la protection et l'accompagnement des victimes et qui sanctionne les auteurs. Il n'est pas possible ici de développer toutes les propositions défendues par les associations féministes et que nous portons au Parti communiste comme l'ensemble des composantes du Front de gauche. Mais je voudrais insister sur quelques mesures essentielles pour faire bouger les mentalités : la mise en place d'un *Observatoire national des violences*, des programmes ambitieux de formation pour tous les personnels concernés (magistrats, policiers, médecins...), la lutte contre les publicités véhiculant des stéréotypes sexistes, des campagnes de sensibilisation à l'égalité entre les sexes, au respect mutuel...

Les avancées ne s'obtiennent qu'en conjuguant luttes et promulgation de lois, en mêlant nos énergies et nos compétences, de militantes et militants associatifs, politiques, syndicaux, d'élus, comme nous l'avons démontré récemment pour la loi condamnant le délit de harcèlement sexuel.

Pour ma part, en tant que sénatrice communiste – Front de gauche – je suis prête à déposer une proposition de loi reprenant et actualisant la loi cadre des féministes.

Le viol n'est pas une fatalité, c'est un crime qu'il faut combattre sans complaisance d'aucune sorte.



COMMUNIQUÉS

Laurence Cohen

les viols collectifs

Le jugement rendu hier par les jurés au procès dit des « des viols collectifs de Fontenay-sous-Bois » illustre tristement la difficulté pour des femmes victimes de viol de faire entendre leur voix et reconnaître ce qu'elles ont subi.

Force est de constater que très souvent ces femmes doivent affronter un véritable parcours de combattantes pour porter plainte, pour faire reconnaître leur traumatisme et pour avoir le courage d'aller jusqu'au bout de leur démarche judiciaire.

L'*Observatoire national des violences faites aux femmes* que nous portons depuis plusieurs années aux côtés des associations féministes doit être mis en place prochainement par le ministère des Droits des femmes, il constitue un outil essentiel pour mesurer cette réalité souvent sous-estimée. Il doit avoir les moyens de mener des actions de prévention et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour en finir avec les violences, phase extrême du patriarcat.

féministes du Front de gauche

comité interministériel aux droits des femmes : tout ça pour ça !

Le Front de gauche se félicite de la tenue d'un comité interministériel réuni ce jour concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, comme nous avons approuvé la création du ministère aux Droits des femmes. Malheureusement, ce que nous pressentions est confirmé : beaucoup de vœux pieux et peu de moyens. Une véritable politique d'égalité serait-elle inconciliable avec les politiques d'austérité votées par le gouvernement ? Nous le pensons !!!

Même si nous saluons la démarche de la ministre Najat Vallaud-Belkacem, force est de constater que sa marge de manœuvre au vu du budget 2013 est plus que réduite :

- la mise en place d'un plan de lutte contre les stéréotypes et le sexisme à l'école à l'horizon 2014 mais sans nouveaux moyens alloués à la formations des enseignant-e-s
- la parité en politique renvoyée aux conclusions du rapport Jospin qui avait soulevé l'indignation des associations féministes pour le manque d'ambition de ses propositions
- les inégalités salariales, la revalorisation des salaires des métiers féminisés et la lutte contre le temps partiel renvoyés aux accords de branches
- la question centrale de la petite enfance renvoyée à l'Éducation nationale ou aux collectivités territoriales déjà asphyxiées par la politique de décentralisation et de non transfert de charge de l'État
- l'absence totale de prise en compte des dégâts causés par la loi HSPT et de la réouverture demandée des maternités, CIVG...
- la lutte contre les violences faites aux femmes ne prenant pas la mesure des moyens qui doivent être alloués à la prise en charge des victimes et aux besoins criants de logements d'urgence : 1700 promis alors que nous en attendons au moins 4500 pour répondre aux recommandations européennes !

Dans un texte qui regorge de formule du type : « le gouvernement recherchera, facilitera, responsabilisera, encouragera, invitera », le Front de gauche est plus qu'inquiet quant à la réelle mise en œuvre d'une vraie politique d'égalité entre les femmes et les hommes ! Les exemples sont nombreux pour montrer qu'en matière d'égalité femmes-hommes l'affichage de bonne volonté ne suffit pas : il faut des moyens financiers et accompagner les lois de décrets contraignants !

À l'heure où les femmes sont les premières touchées par la crise et les politiques d'austérité, c'est de mesures concrètes et contraignantes dont elles ont besoin !

Laurence Cohen PCF, Delphine Beauvoir PG, Marie-Pierre Toubhans GU, Stéphanie Treillet CA
Anne Leclerc GA, Ana Azaria femmes égalité, Muriel Naessens



JOURNÉE INTERNATIONALE contre les violences faites aux femmes

Belle manifestation unitaire et dynamique qui a rassemblé près de 5000 personnes ce 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Le CNDF (*Collectif national pour les droits des femmes*), organisateur de la manifestation, est parvenu à rassembler associations et partis politiques, dont le Front de gauche, pour exiger, quelques jours avant les annonces gouvernementales, « une loi cadre ». En effet, le vote de la loi 2010 manque cruellement de moyens humains et économiques. Nous faisons toutes l'amer constat que les violences sont toujours bien présentes et que de nombreuses femmes en sont victimes encore cette année.

L'application des lois contre les violences ne peut souffrir de politiques d'austérité. Le procès concernant les viols collectifs de Fontenay-sous-Bois met en lumière l'indispensable besoin d'informations et de formations de tous les acteurs : police, justice, personnel de santé, pour venir à bout de ces horreurs.

Suite à la manifestation, le ministère Droits des femmes a enfin décidé de mettre en place un *Observatoire national contre les violences faites aux femmes*. Ce que nous réclamons depuis de nombreuses années.

Le CNDF a repris son travail de toilettage de la loi cadre, les parlementaires du Front de gauche Sénat et Assemblée nationale se sont engagés, pour leur part, à mettre en place un groupe de travail avec le CNDF afin de redéposer la loi cadre. À l'occasion de cette journée internationale, François Hollande s'est lui-même engagé pour promulguer une loi globale. Alors chiche !

Le cortège du Front de gauche était particulièrement dynamique et près de 3000 tracts reprenant nos propositions ont été distribués sur le parcours.

Il n'est plus possible de s'en tenir aux effets d'annonce, il faut au plus vite une politique globale contre ce fléau. Nous restons vigilantes et très mobilisées pour faire avancer la nécessité du vote de la loi cadre.

DÉBAT

Le 24 novembre, la section du PCF du 12ème arrondissement de Paris organisait un débat sur cette question des violences faites aux femmes avec la participation de Laurence Cohen et Emmanuelle Piet, du collectif féministe contre le viol. Nous publierons le compte rendu dans le prochain bulletin.

CALENDRIER PERPÉTUEL CONSACRÉ AUX FEMMES *Empreintes d'elles*

Françoise Bontoux et ses ami-es ont réalisé un calendrier perpétuel qui comprend 366 portraits dont 354 de femmes et 12 d'hommes. Il se veut une promenade à travers les continents, les âges et la diversité des femmes.

Au fil de leur lecture elles et ils ont découvert des femmes extraordinaires, célèbres ou méconnues. Nombre d'entre elles ont été empêchées d'exercer leur talent parce que nées femmes et qu'elles ont fait fi des codes féminins. Ainsi, de Lucy, notre ancêtre, née en terre d'Afrique à des femmes d'aujourd'hui, elles et ils ont sélectionné celles qui ont fait avancer les droits humains, ont résisté, lutté, fait rêver. Qu'elles soient politiques,

artistes, sportives, scientifiques, Prix Nobel, écrivaines, pionnières, mythes, symboles, résistantes d'hier et d'aujourd'hui, elles témoignent avec 12 hommes féministes de la grande marche du féminisme.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous procurer cette petite merveille de témoignages féministes, vous pouvez vous adresser à :

empreintesdelles@laposte.fr

Françoise Bontoux, ex-collaboratrice, durant plusieurs années, de la commission *Droits des femmes* » du PCF





AGENDA

11 décembre Rencontre *Violences et féminisme* en Seine et Marne

15 décembre Débat sur la contribution *Le féminisme ne tue pas* dans les Landes

11 janvier Débat sur la contribution *Le féminisme ne tue pas* dans l'Ariège

8-10 février 36ème congrès du PCF

Bonnes fêtes de fin d'année

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____